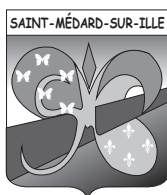


Bulletin d'informations



Saint-Médard-sur-Ille

N°29 Avril 2017

Sommaire

Edito	p. 1
Conseils municipaux	p. 2
Élections	p. 3
Voeux du maire.....	p. 3
Aménagement provisoire.....	p. 4
Affaires scolaires.....	p. 4
3 ^e journée citoyenne.....	p. 5
Médailles du travail	p. 5
Orchestre à l'école	p. 5
Avant projet : rénovations.....	p. 6
Semaine sans pesticides.....	p. 7
Fête de la musique.....	p. 7
SNCF : horaire.....	p. 7
Bibliothèque	p. 8
Pass'réno.....	p. 9
GPAS 2017.....	p. 10
ADMR.....	p. 10
Vie Associative.....	p. 11-13
Vie Quotidienne.....	p. 14-15
État-Civil / Urbanisme	
Agenda.....	p. 16

Bulletin d'informations de Saint-Médard-sur-Ille

Siège social : 2, rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-sur-Ille
Tél. 02 99 55 23 53 - Fax 02 99 55 67 00
Courriel : mairie@smdsi.fr
Site : www.saint-medard-sur-ille.fr

Responsable de publication :
Lionel Van Aertryck

Rédaction Commission
Communication :
Chantal Hulaud,
Laurence Moiré,
Romain Lemarchand,
Jérôme Bournonville,
Julien Bailleul,
Stéphane Quernec.

Création & Impression :
Imp. **atmco** IMPRIMERIE

*Impression encre végétale
sur papier 100 % recyclé*



Edito

La période de préparation budgétaire 2017 vient de se terminer. Année après année, nous contraignons nos dépenses de fonctionnement. Nous avons dans le même temps, après une année sans modification, décidé d'une augmentation de 2 % des taxes communales, soit 0,3 point pour la taxe d'habitation et la taxe foncière. Néanmoins, et malgré ce contexte financier difficile et incertain, nous maintenons nos efforts de rénovation de nos équipements publics. Après la salle des sports, ce sera au tour de la mairie et de la salle attenante de bénéficier d'une rénovation en profondeur, afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents administratifs et de confort pour toutes les associations et les particuliers qui utilisent régulièrement la salle. L'année 2017 sera également l'occasion pour le conseil municipal de réexaminer le niveau de service proposé au regard de la politique tarifaire pratiquée. S'il n'est bien sûr, pas à l'ordre du jour de supprimer ces services qui répondent à un réel besoin des familles, une adaptation après quelques années de mise en route, nous semble saine et nécessaire.

Soyons imaginatifs et recherchons avec les habitants toutes les solutions pour continuer à offrir un cadre de vie qui offre à chacun d'entre nous des opportunités de s'épanouir. Les chantiers participatifs du fournil et du skatepark en sont de bons exemples. Le futur chantier de suppression de l'enduit ciment à l'intérieur de l'église qui se tiendra lors de la journée citoyenne du samedi 6 mai 2017 en est un autre. Commençons ensemble par faire ce qui peut l'être à moindre coût et avec le plus d'efficacité. L'église, ce magnifique monument qui contribue au caractère unique de notre place, se rappellera très rapidement à notre bon souvenir et le chantier qui nous attend se chiffre en plusieurs centaines de milliers d'euros.

Il est toujours réjouissant d'observer les initiatives individuelles se métamorphoser, de proche en proche, en actions collectives. La collectivité et les élus sont aussi là pour répondre à ces demandes, aussi je vous invite à nous solliciter directement pour nous soumettre vos idées.

Il est par contre toujours extrêmement désagréable de constater le peu de considération accordée aux petits territoires lorsque les grandes institutions ou organisations prennent des décisions sans tenir compte des contraintes quotidiennes qu'elles impliquent pour les habitants. En effet, et ce n'est pas faute d'avoir alerté la SNCF dès le mois de juillet 2016, nous avons découvert avec surprise la suppression du train de 7 h 12 des prochaines grilles horaires de la rentrée, le train le plus utilisé par tous ceux (lycéen, professionnels...) qui commencent leurs activités à 8 h à Rennes n'existera plus à la rentrée ! Pourquoi ? Parce que l'arrivée de la LGV en gare de Rennes impose l'absence de tout arrivée ou départ de train 15 minutes avant le « roi TGV ». Si la LGV est présentée comme un progrès pour l'ensemble de la Bretagne, cela ne doit pas se faire au détriment du service actuel. Le conseil municipal ainsi que la communauté de communes et les communes environnantes vont saisir la SNCF et la Région Bretagne pour demander le rétablissement de ce train.

Là encore, les actions individuelles peuvent aussi contribuer utilement à la résolution d'un problème commun...

Le maire, Lionel Van Aertryck

Vie Municipale

Synthèse du conseil municipal de janvier à mars 2017

17 janvier 2017

Le conseil municipal :

- autorise M. le Maire à signer l'APD (avant-projet détaillé) pour la rénovation de la mairie et de la salle des fêtes. Le projet est estimé à 465 100 € HT et consiste en la rénovation thermique, la création d'un accueil mairie, la mise aux normes et la modification du système de chauffage avec une option pour la création d'un préau à l'arrière. 10 lots constituent ce marché de travaux (VRD charpente, menuiseries extérieures et intérieures, cloisonnement, revêtements, peinture, plafonds, électricité, chauffage, plomberie).
- autorise M. le Maire à solliciter une subvention liée au marché de travaux de la mairie et de la salle des fêtes : la subvention DETR (dotation équipement pour les territoires ruraux) à savoir 40 % de 325 492 € soit un montant de 130 197 € à percevoir.
- autorise M. le Maire à demander la subvention auprès du département des amendes de police. Cette subvention sera allouée dans le cadre des travaux de rénovation du parking le long de la rivière au lieu-dit « le Moulin ».
- approuve le versement de la cotisation à l'ARIC (Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales) pour un montant de 451 €.
- approuve le versement de la subvention à ACSE 175 à hauteur de 25 centimes par habitants soit un montant de 341,25 €.
- autorise M. le Maire à signer la convention FGDON pour la période 2017-2020. Cette convention se rapporte à la lutte contre les frelons asiatiques, ragondins et autres nuisibles ainsi qu'une formation de deux agents municipaux sur le piégeage des taupes.

18 février 2017

Le conseil municipal :

- approuve l'avenant n°1 de l'avant-projet définitif pour les travaux de rénovation de la mairie et de la salle des fêtes. Les honoraires de maîtrise d'œuvre sont de 46 063 € et non de 32 000 € initialement, compte tenu de l'augmentation du montant des travaux du projet due aux évolutions demandées.
- autorise M. le Maire à demander auprès de la préfecture la subvention de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) liée au projet de rénovation de la mairie et de la salle des fêtes. La base éligible est de 285 371 € et la dotation à percevoir de 191 796 €.
- autorise M. le Maire à demander auprès du département la subvention de Fonds de Solidarité Territoriale (FST) liée au projet de rénovation de la mairie et de la salle des fêtes. La base éligible est de 302 535 € et la dotation à percevoir de 168 000 €.
- autorise M. le Maire à renouveler la convention avec la Mairie de Guipel pour l'accueil des enfants de Guipel à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de St-Médard.
- accepte de rembourser la convention de diagnostic de terrain à l'EPF (Établissement Public Foncier), soit 173 € qui concerne l'acquisition de parcelles centre-bourg.
- reporte le point sur le GAEC de la TOUR à propos de la surface d'épandage.
- autorise M. le Maire à renouveler l'adhésion 2017 au réseau BRUDED pour un montant de 345,75 €.
- à la date de fin de portage par l'EPF des parcelles n° AB 255, 261 et 505 ayant expiré le 15/11/2016 et ces parcelles devant prochainement être acquises par la SADIV dans le cadre de ZAC de la Croisée des Chemins, accepte la prise en charge par la commune des frais d'actualisation d'approximativement 4000 € pour la période concernée.

21 mars 2017

Le conseil municipal :

- approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion 2016 avec un excédent de fonctionnement 198 850,18 €. L'investissement présente un déficit de 229 574,02 € lié à un report d'emprunt sur 2017.
- valide la participation financière à hauteur de 973,61 € pour l'entretien des terrains de football de la commune de Montreuil-sur-Ille (soit 108,18 € pour 9 licenciés).
- valide la participation financière à l'organisation du Comice Agricole de l'ex-canton à hauteur de 0,47 € par habitants. Le montant de la participation est de 635,44 €.
- autorise M. le Maire à signer la convention pour la mise à disposition à titre gratuit de l'ancien terrain de football à l'association G FPV Racing (Gévezé) dont l'activité est l'organisation de courses de drones.
- donne un avis défavorable au projet de fermeture conditionnelle d'une classe de maternelle à l'école de Saint-Médard-sur-Ille à la rentrée 2017.
- donne un avis favorable au projet de modification des zones d'épandage liés à l'extension de l'élevage du GAEC de la TOUR à Sens-de-Bretagne, tout en précisant qu'il devra être tenu compte (horaires, fréquence...) de la présence d'habitation à proximité des parcelles concernées.
- donne un avis favorable aux enquêtes publiques liées aux travaux pour la suppression du passage à niveau (déclaration d'utilité publique, enquête parcellaire et mise en compatibilité du PLU).
- exprime son vif désaccord sur la suppression annoncée par la SNCF et la Région Bretagne du train en direction de Rennes de 7 h 12.

Élections présidentielle et législative

Modification du lieu de vote en raison des représentations théâtrales :
Salle des fêtes - 4 rue de la Mairie - 35250 Saint-Médard-sur-Ille.

En vue des prochaines élections prévues :

- > les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 de 8 h à 19 h pour les élections présidentielles ;
- > les dimanches 11 et 18 juin 2017 de 8 h à 18 h pour les élections législatives.

Nous invitons les citoyens et électeurs de Saint-Médard désirant tenir des permanences pour les élections à venir nous en informer. En effet, nous définirons avec ces volontaires les créneaux horaires à pourvoir de ces permanences.

Voëux du maire : « Réalisation de projets innovants »

Urbanisme, intercommunalité... Curieux de connaître les futurs projets, les Médardais sont venus aux vœux du maire, avec au premier rang, Gaëlle Mestries et Ludovic Coulombel, conseillers départementaux.

La réalisation d'un viaduc (suppression du PN 11) a été largement plébiscitée en 2016 lors des différentes consultations de la population. À la suite de ces consultations, un avis globalement favorable à la réalisation du viaduc et d'un passage pour les piétons au niveau de la halte s'est manifesté. Le projet suit son cours avec les phases d'études et d'avant-projet. La mise en service de l'ouvrage est prévue en avril 2020.

Le Lotissement des Poiriers : La phase opérationnelle du projet est en cours, est la réalisation de huit maisons en auto-construction accompagnée. En partenariat avec Néotoa, Les Compagnons Bâisseurs, la région Bretagne, le Département apporte une fois de plus son soutien dans la réalisation de projets innovants. Les maisons sont déjà sorties de terre et les auto-constructeurs s'activent tous les jours ou presque sur le chantier. La commune apporte une contribution financière en exonérant de certaines charges ces constructions. Ce lotissement est commercialisé

à 85 %. Il reste sept lots (dont 2 réservés) sans acquéreurs à ce jour sur les 41 du projet. La viabilisation définitive aura lieu avant la fin de l'année et elle est attendue avec impatience par les premiers acquéreurs.

La commune fait à présent, partie de la communauté de communes Val-d'Ille-Aubigné, une augmentation du nombre d'habitants qui vont être concernés par la même politique, qui passe de 20 000 à près de 35 000. Cette évolution n'est pas sans conséquence pour la représentativité des petites communes. Saint-Médard ne disposera plus que d'un siège que le maire occupera et M^{me} Régine Ledreux sera la suppléante.

La rénovation de la boulangerie est quasiment terminée et les travaux du restaurant ont repris en fin d'année dernière. Ces deux projets portés par la communauté de communes ont connu d'innombrables retards », mais devraient bientôt enfin laisser place à d'autres projets plus intéressants. (Source Ouest-France)



> Vie Municipale

Aménagement provisoire de la Côte

Suite à la sollicitation des riverains faisant remarquer que les véhicules empruntaient la rue de la Côte à vive allure, la municipalité a engagé une réflexion pour trouver des solutions afin de limiter ces nuisances.

Une première phase de test a été menée à partir de juin 2016 par la mise en place de chicanes provisoires avec régime de priorité. Un questionnaire distribué aux riverains démontre que cette solution n'a pas permis d'obtenir l'effet escompté. D'après ce questionnaire, la majorité préférerait un accès à la Côte pour les seuls riverains. Aussi, après une nouvelle réunion, nous en avons conclu que cette solution comportait certains inconvénients cependant nous pouvions la réserver en

cas d'échec d'autres configurations. La solution la plus favorable est de passer la rue en sens unique dans le sens montant. Cette deuxième phase de test est en place depuis mars 2017. L'accès depuis la place de l'église reste possible pour les riverains devant se rendre au chemin du Puits Neuf et au Roquet. Des relevés de vitesse ont été réalisés avant et après cette phase, l'exploitation des résultats et le recueil de l'avis des riverains nous permettra de valider ou non ce nouveau sens de circulation.

Pour les personnes venant de la rue des écoles, l'accès à l'écluse se fait facilement en empruntant la rue de la Colombière.

Affaires sociales

La commission affaires sociales s'articule depuis 3 ans avec le « comité au fil de l'âge ». Il est composé de 8 habitants de Saint-Médard : M^{mes} Boivent, Derbrée, Désille, Dominicé, Forquignon, Le Moigne, Leray, Pelé.

Ce comité a pour vocation de créer du lien entre les différentes générations, de proposer des actions contre l'isolement et d'être force de propositions au plus près des besoins de la population.

À travers les différentes actions portées par ce comité, le lien peut se maintenir et faire que chacun ait sa place dans l'évolution de la commune :

- > **Les repas intergénérationnels du mercredi** : ils ont lieu à la cantine de l'école. Les repas sont préparés par Ivone pour les aînés inscrits et pour les enfants du centre de loisirs. Le prix du menu du jour est à 5 euros. Venez les rejoindre en vous inscrivant une semaine avant en mairie.
- > **Le café-tricot** : nouvelle activité débutée en janvier suite au défi tricot lancé pour le téléthon 2016. Des tricoteuses se réunissent pour apprendre et partager leur savoir. Elle a débuté au bar et continue dans la salle du conseil le samedi matin (2^e et 4^e samedi du mois) de 10 h 30 à 12 h. Participation gratuite + bonne humeur.

> **La journée citoyenne** : deux éditions ont été organisées avec l'idée de contribuer ensemble à l'amélioration ou le maintien de notre cadre de vie. L'occasion aussi de faire un atelier cuisine et de partager un repas. C'est l'occasion de rassembler les habitants de tous âges pour des ateliers divers : collecte de déchets, réhabilitation de chemin de randonnée, plantation dans le bourg... La prochaine édition se prépare pour le samedi 6 mai, de 9 h à 16 h. Vous pouvez d'ores et déjà nous proposer des idées d'atelier et vous inscrire à cette fabuleuse journée (*article à suivre*).

> **La semaine bleue** : semaine nationale en faveur des aînés et des personnes porteuses de handicap. Le comité s'attache à marquer cette semaine par une journée festive. L'année dernière a été l'occasion d'une journée prévention routière. Le thème de cette année reste à définir. Rendez-vous en octobre.

> **Le Goûter de Noël** : un autre temps convivial porté par le comité pour se réunir autour d'un buffet de desserts. La date pour 2017 sera le 9 décembre prochain.

Pour compléter ces initiatives, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous faire part de vos propositions sur le site de la commune ou auprès de Valérie à la mairie de Saint-Médard.



> Vie Municipale

Le 6 mai 2017, le comité au fil de l'âge propose sa 3^e journée citoyenne

Ensemble, participons à l'embellissement du village - retrouvons-nous dans la bonne humeur pour améliorer notre cadre de vie et partager un repas convivial.

Qui est concerné ?

Tous les habitants de Saint-Médard-sur-Ille, des enfants aux grands-parents. Tout le monde peut apporter son talent et sa bonne volonté pour participer aux différents ateliers : il y en a pour tous les goûts !



Ramassage des déchets en 2016.

Quels sont les chantiers prévus ?

- > Suppression de l'enduit ciment dans l'église.
- > Collecte de déchets.
- > Plantation de couvre sol et entretien et plantation des bacs « incroyables comestibles ».
- > Entretien d'un chemin de petite randonnée.
- > Assistance - petits travaux de bricolage et jardinage chez l'habitant...

Les ateliers ont lieu de 9 h à 16 h, avec pause-repas pour tous les participants.

Comment vous inscrire ?

Pour en savoir plus et vous inscrire, contacter Régine Ledreux au 06 77 93 96 00 ou sur ledreux@smdsi.fr ou marchal@smdi.fr ou à la mairie.

Le comité d'organisation de la Journée Citoyenne vous remercie d'avance pour votre participation.

Trois médailles du travail remises par le maire

Yves Cardinal et Odile Serouart ont été félicités par le maire en qualité de médaillés du travail au titre de la promotion 2016.



- > **Odile Serouart**, résidence des Genêts, reçoit la médaille d'honneur du travail argent pour ses vingt années passées comme aide de cuisine à l'Afpa de Rennes ;
- > **Yves Cardinal**, habitant de la Haute-Touche, reçoit quant à lui, la médaille d'honneur du travail or, en tant que chef de projet en informatique ;
- > **Michel Montembault**, impasse de la Poterie au lotissement du Pré-du-Four, reçoit la médaille d'honneur du travail or en tant que cadre commercial.

(Source Ouest-France)

Orchestre à l'école

L'idée du projet « Orchestre à l'École » est de proposer un accès à la culture musicale au plus grand nombre. Cette année, des Classes de CE1 et CE2 de l'école primaire de Saint-Médard-sur-Ille font donc l'expérience de l'apprentissage de la musique par l'orchestre dans le cadre du temps scolaire. Menés par Jasmina Mihailovic-Montaut, professeur de violon et ensemble à cordes, ils ont déjà fait un concert devant les autres classes de leur école et une participation au spectacle de fin d'année est prévue le 9 juin, avec l'illustration sonore d'un film d'animation. Même Xavier Garcia, leur instituteur, s'est laissé prendre au jeu et joue de l'alto au sein de cet orchestre en herbe !



> Vie Municipale

Rénovation de la mairie et de la salle des fêtes : avant-projet validé

Après la rénovation de l'ancien patronage (2010), de l'école (2012) et de la salle des sports (2016), la municipalité complète ses travaux de rénovation. Le projet concerne le bâtiment de la mairie et de la salle des fêtes attenante. L'avant-projet définitif conçu par le cabinet d'architecte Gautier-Guilloux a été validé par le conseil municipal lors de la séance du 17 janvier 2017.

Avant de devenir la salle des fêtes et d'abriter les locaux administratifs de la mairie de la commune, ce bâtiment hébergeait l'école privée (« des filles ») de Saint-Médard-sur-Ille. La salle principale était alors cloisonnée en deux classes. Depuis leur transformation en mairie et salle



des fêtes, les locaux accueillent les activités des associations, de groupe de musique et de la commune et sont aussi loués à des particuliers le temps d'un repas.

Les travaux dans la salle des fêtes consisteront principalement à l'isoler, à rénover complètement le parquet, l'électricité, le chauffage et les huisseries. Une VMC double-flux sera mise en place dans une perspective d'économie d'énergie et de

confort. La scène actuelle sera supprimée et pourrait être remplacée par une scène amovible. Un espace de rangement sera créé au fond de la salle.

L'accès sera complètement repensé et sera commun entre la salle des fêtes et la mairie. Les portes donnant sur la rue seront condamnées afin de limiter les nuisances pour le voisinage.

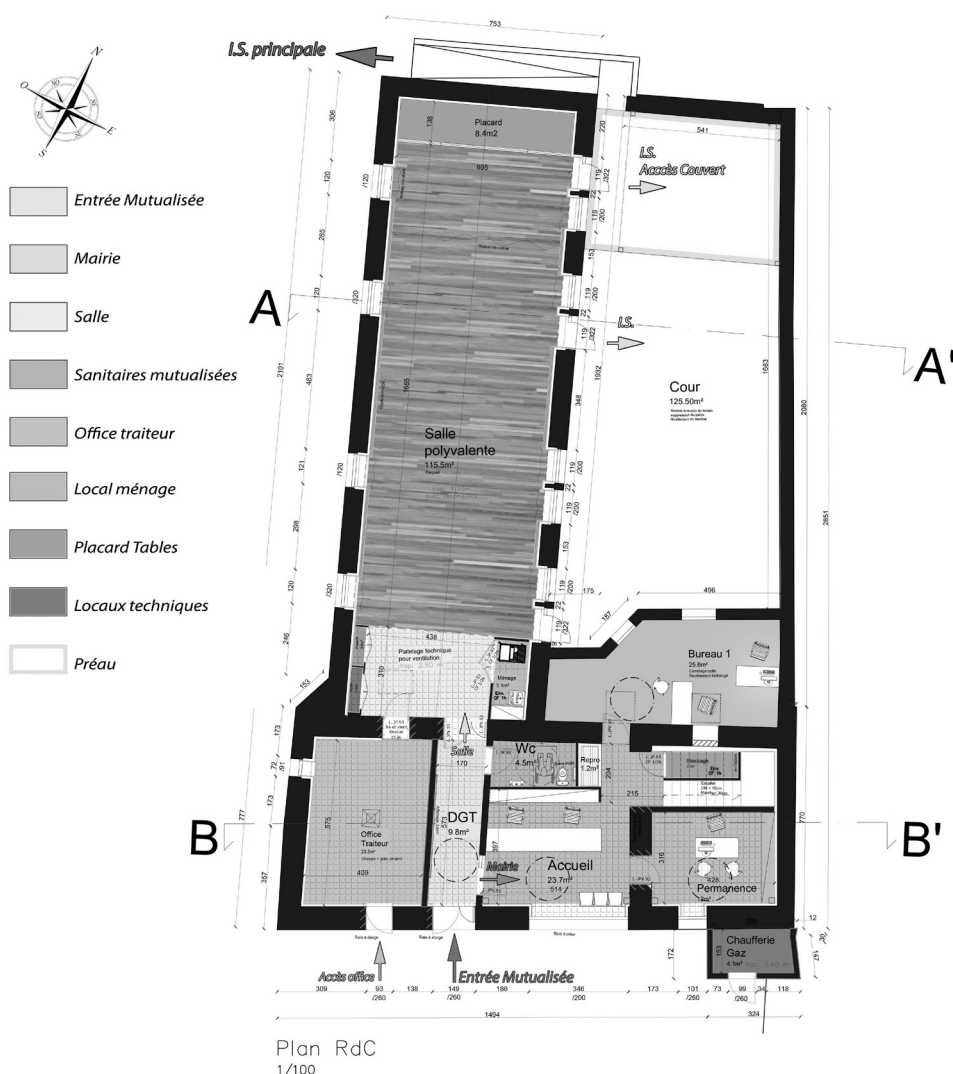
L'espace traiteur sera rénové, ainsi que des sanitaires en conformité seront créés entre la mairie et la salle des fêtes.

L'accueil de la mairie deviendra plus fonctionnel, le bureau de permanence sera déplacé afin de pouvoir profiter de la lumière naturelle.

Le plancher de l'étage devra être intégralement remplacé par une dalle béton afin de supporter un local archives et deux bureaux. Néanmoins, pour des raisons normatives, l'étage ne sera pas destiné à recevoir du public.

Un préau pourrait être créé dans la cour de la salle des fêtes (tranche optionnelle).

Le budget prévisionnel des travaux à ce stade est de 465 000 € HT, différentes subventions de l'état (DETR, FSIL) et du département (FST) sont en cours d'instruction et devraient permettre d'aider à financer ce projet. Le reste à charge pour la commune serait financé par la participation aux équipements publics de l'aménageur de la ZAC « la Croisée des chemins ». Les travaux devraient débuter en septembre 2017 pour une durée de 9 mois. Pendant la durée des travaux, les services de la mairie seront délocalisés dans la classe mobile présente dans l'enceinte scolaire.



Semaine sans pesticides

Dans le cadre des animations de la semaine sans pesticides, des insectes de grandes dimensions avaient pris place autour de l'église à partir du samedi 18 mars et un spectacle « *Lombric fourchu casse la graine* » a été proposé par la Compagnie Lettre ce même samedi.



La Compagnie Lettre
présente

« *Lombric Fourchu casse la graine !* »
Par Ivan Laurent

A Saint-Médard samedi 18 mars à 15h
salle polyvalente (gratuit)

Spectacle pédagogique (à partir de 3 ans),
accompagné d'un CD musical des chansons de
Lombric Fourchu



C'est un spectacle magique et humoristique. Magique parce que la nature est une merveille et que rien ne vaut un spécialiste de la magie pour nous faire toucher du doigt l'incroyable transformation de la graine en fruit. Humoristique parce que le gaspillage alimentaire, c'est pas drôle. Donc autant en rire et terminer son assiette. C'est un spectacle musical aussi. Un peu de Jazz pour les bons conseils, une poétique berceuse pour clore les fleurs et une chanson...complètement râpée !



Fête de la musique



Fête de la musique 2016.

Dimanche 25 juin de 11 h à 22 h :
fête de la musique à Saint-Médard et
son marché artisanal.

La Mairie et l'Amicale Laïque s'asso-
cient pour accueillir les musiciens
sur 3 scènes et proposer un marché
de créateurs et producteurs locaux
au cœur du village.

A partir de 11h, de la musique
classique et la chorale de Korason
enchanteront l'église. Puis les
concerts s'enchaîneront jusqu'à 22 h
sur la place du village avec une forte
tonalité rock cette année : Yellies, It
wasn't us, Skiveut... mais aussi du
rythm'n'blues (Dusters), du jazz
(Pilan) et d'autres surprises.

L'après-midi verra s'affronter des
écoles de hip-hop en battle et
accueillera nos jeunes musiciens,

et moins jeunes, en scène ouverte
(inscription à la mairie : [mairie@
smdsi.fr](mailto:mairie@smdsi.fr)). Le collectif The Others
réalisera en live des fresques murales
géantes (<http://www.theothers.fr>).

Dans le parc de l'église, le marché
artisanal réunira créateurs et
producteurs : bijoux, sculpture
métal, illustrations, créations
textiles, accessoires enfants et
adultes, décoration...

Venez alimenter notre DJ avec vos
vinyles préférés pour nous faire
danser en interscène!

Galettes saucisses le midi, buvette
toute la journée, quelques sucreries à
4 heures et food truck en soirée.

Plus d'infos sur la page facebook :
« Fête de la musique - Marché de
créateurs ».

SNCF : changement d'horaire prévu à la prochaine rentrée scolaire

**La mise en place de la nouvelle LGV occasionne la révision par la SNCF
de la totalité des horaires TGV et TER.**

L'implication de ces modifications
est importante pour notre ligne
Montreuil-sur-Ille vers Rennes. En
effet, le train omnibus au départ de
Montreuil en direction de Rennes
de 7 h 10 est supprimé les jours de
semaine (du lundi au vendredi).

Concrètement, à 7 h 12, nous
n'aurons plus de train en partance

pour Rennes et aucun autre avant
la demi-heure suivante.

La municipalité, consciente de
l'impact de cette décision sur le
quotidien des habitants (lycéens et
actifs) a exprimé son vif désaccord
lors du dernier conseil municipal.

> Vie Municipale

Bibliothèque municipale

BIBLIOTHEQUE

CAP BD

Le Prix Cap BD 2017 est lancé depuis mars dans toutes les bibliothèques de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. Il se déroulera jusqu'à fin juin.

Organisé par la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné en partenariat avec les bibliothèques, il s'adresse à tous les lecteurs à partir de 13 ans. Venez découvrir et voter pour votre BD préférée dans la sélection Découverte (conseillée pour les 13-16 ans) et ou Expert (conseillée pour les 17 ans et plus). Lors de la remise du prix qui aura lieu en juillet pendant le festival Lectures Esti' Val d'Ille deux chèques lire de 30 € seront offerts à deux lecteurs tirés au sort parmi les votants.

Voici les douze titres sélectionnés :

> Sélection découverte :

- « **Macaroni** »
Campi Thomas (Dupuis, 2016)
- « **La tristesse de l'éléphant** »
Antona Nicolas (Les enfants rouges, 2016)
- « **Les jours sucrés** »,
Montel Clément (Dargaud, 2016)
- « **La différence invisible** »
Dachez Julie (Delcourt, 2016)
- « **Les contes de la ruelle** »
Nie Ji (Gallimard, 2016)
- « **Qu'ils y restent** »
Lejonc Régis (Éditions de la gouttière, 2016)

> Sélection expert :

- « **Iroquois** »
Prugne Pascal (Éditions Daniel Maghen, 2016)
- « **Morgane** »
Fert Stéphane (Delcourt, 2016)
- « **Patience** »
Clowes Daniel (Cornelius éditions, 2016)
- « **Kobane Calling** »
Zerocalcare (Cambourakis, 2016)
- « **La drôle de vie de Bibow Bradley** »
Pinheiro Nicolai (Sarbacane, 2016)
- « **Bugaled Breiz, 37 secondes** »
Bresson Pascal (Locus Solus, 2016)

Expositions

Tout au long du mois d'avril, la bibliothèque expose les réalisations des élèves de la classe de Marie



Debroise (CM1/CM2) dans le cadre de leur travail sur le village de Saint-Médard.

Durant le mois de mai, Claudie Day-Yvon et François Rescan présenteront leurs photographies et textes issus du quatrième tome de leur recueil « *Brise de vue* ».

Le mois de juin sera consacré à l'exposition des dessins réalisés par les élèves de Christelle Van Aertryck (Korason) tout au long de l'année.

Des ouvrages en lien avec les thèmes exposés seront proposés et pourront être empruntés.

Renouvellement du fonds de périodiques

Afin de renouveler le fonds périodiques de la bibliothèque, le fonds adultes sera cette année constitué de 8 abonnements adultes et 5 abonnements enfants. N'hésitez pas à venir découvrir ces revues, accessibles au prêt, y compris le dernier numéro paru :

- > **Revues adultes** : L'ami des jardins, Les 4 saisons du jardin bio, 60 millions de consommateurs, la revue dessinée, XXI, Vanity fair, 180°C et So Foot.
- > **Revues enfants** : I love english, Papoum, Histoires pour les petits, Biscoto, Science et vie junior.

Achats de livres

Des achats de livres seront effectués durant le mois d'avril. Si vous avez des suggestions n'hésitez pas à en parler lors de votre passage à la bibliothèque.

Grainothèque

L'association Chlorophylle met à la disposition du public une boîte à graines à la bibliothèque. Afin de partager vos semences, vous pouvez y déposer et y prendre des graines de fleurs, légumes aux heures d'ouverture. Si vous souhaitez alimenter la boîte à graines il suffit de mettre vos graines dans des enveloppes fermées en indiquant le nom de la plante et l'année de récolte des graines.

Catalogue en ligne

Le fonds de collections de la bibliothèque est accessible en ligne, vous pouvez consulter le catalogue et votre compte lecteur grâce à vos identifiants (renseignements à la bibliothèque) et effectuer des réservations : www.bibliotheque-saint-medard-sur-ille.fr/bibli

Adhésion

L'adhésion individuelle et annuelle est gratuite pour les moins de 18 ans. Elle est fixée à 3 euros par an pour les plus de 18 ans. Cette adhésion vous permet l'emprunt de 6 documents pour une période de 3 semaines.

Horaires d'ouvertures

> Hors vacances scolaires :

Les mercredis de 11 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30, vendredis de 13 h 45 à 18 h 45 et samedis de 10 h 30 à 12 h 30.

> La bibliothèque sera

exceptionnellement fermée les vendredis pendant les vacances scolaire du 9 au 23 avril

Pass'réno

Exemple de rénovation d'une maison dont le propriétaire a fait appel à Pass'Réno pour le conseil et les aides aux travaux d'amélioration énergétique.

Quel était l'état initial ?

M et M^{me} X sont propriétaires d'une maison de plain-pied de 96 m² habitables construite en 1975. Sans réglementation thermique en vigueur à l'époque, les murs, les ouvertures et le toit étaient faiblement isolés. Plus tard, des convecteurs électriques, un insert bois et un ballon d'eau chaude remplaçaient la chaudière fioul et le chauffe-bain d'origine. Les occupants remplaçaient les menuiseries extérieures, insufflaient un isolant dans les murs et rajoutaient une extension peu isolée. En 2015, un complément d'isolation des combles a été réalisé.

Quel était le projet de travaux ?

Malgré ces travaux, les propriétaires souhaitaient améliorer le confort du logement et réduire les factures énergétiques. Ils font appel au



conseil de Pass'Réno et en 2016 un projet d'amélioration est défini suite à un bilan thermique gratuit avec l'accompagnement de SoliHa pour le dépôt d'un dossier de demande de subvention : l'isolation des rampants et des murs de l'extension, la pose d'un poêle à granulés et l'installation d'une VMC hygroréglable pour remplacer la ventilation mécanique classique engendraient un gain énergétique estimé supérieur à 25 % et rendait éligible le projet aux aides de l'ANAH.

Quels ont été les financements ?

Suite à l'étude des devis et des revenus du ménage, un plan de financement initial a été établi. En comptant les aides de l'ANAH, de l'État, du Département, de la Communauté de Communes et de la caisse de retraite, les subventions atteignaient 93 % du coût total. Le plan définitif après travaux est parlant : sur un montant de 7 917 € TTC, leur reste à charge est de 414 €.

Quel est la rentabilité des travaux engagés ?

En plus du confort supplémentaire et de la revalorisation du bien, les travaux exécutés permettraient de faire une économie annuelle de 800 à 1 000 €, notamment par la réduction des factures d'électricité. Cet investissement, récupéré couramment au bout de 8 ou 9 ans, sera rentabilisé en 6 mois grâce aux aides à la rénovation de l'habitat.

Comment bénéficier d'un accompagnement neutre, gratuit et sans engagement pour les travaux de rénovation et l'obtention d'aides ?

Adressez-vous au numéro 02 99 69 58 93 de Pass'Réno, guichet unique mis en place par la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné et laissez-vous guider !

Casque à vélo obligatoire pour les enfants

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo (NF ou ECE 22/04, 22/05) devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers.

> Intercommunalité



GPAS 2017 : « Prêt à relever de nouveaux défis ! »

Depuis 2008, le GPAS propose des activités pour les adolescents de 12 à 18 ans habitants le Val-d'Ille. L'extension de son territoire de compétence est sur les rails.

Ouvert en période scolaire et pendant les vacances, le GPAS Val-d'Ille (Groupe de pédagogie et d'animation sociale) invite les jeunes qui, par petits groupes, partent à la découverte d'univers méconnus. Ciné-débat organisé avec le Pij (Point information jeunesse) de La Mézière, journée sportive, bricolage avec confection de cadeaux de Noël, visite des coulisses du cinéma Le Triskel à Betton...

Extension des activités

Afin d'embrasser la nouvelle année, l'équipe du GPAS a préparé un après-midi animé avec, notamment, de grands jeux. Trente-quatre jeunes adhérents sont venus fêter le début de l'année et profiter de l'après-midi organisé pour eux. Plusieurs ateliers se sont succédés. De la cuisine avec la confection de galettes de Rois, découverte des jeux en bois appartenant au bar La Tête d'Affiche, défis et quiz en lien avec le skate-park participatif en construction sur la commune. Ces ateliers proposés dans divers endroits de la commune ont permis aux jeunes de se rencontrer, de s'amuser et de découvrir ensemble Saint-Médard.

Les parents ont rejoint la troupe en fin d'après-midi pour déguster une part de galette et trinquer pour la nouvelle année. Au total, plus de quatre-vingts personnes se sont déplacées pour ce temps fort de la vie de l'association.

Avec l'extension de la communauté de communes au 1er janvier, le GPAS Val-d'Ille dispose d'une année pour



maintenir l'offre déjà existante sur les dix communes et étudier son évolution potentielle sur ce nouveau territoire élargi. Depuis début décembre, l'équipe accueille, pour six mois, Maxime Cottineau, étudiant en Master 2 Jeunesse : politiques et prise en charge à l'EHESP de Rennes. Il a pour mission d'aller à la rencontre des acteurs politiques, culturels, des familles et des jeunes du nouveau territoire pour établir un diagnostic. Ce dernier permettra de réfléchir et d'envisager la possible extension des activités de l'association.

GPAS - 23, rue des chênes à Langouët, 02 99 69 95 91 et 06 89 25 55 05, gpasvaldille@free.fr, www.gpas.infini.fr/gpasvaldille

(Source Ouest-France)

L'ADMR de Saint-Aubin-d'Aubigné recherche de bénévoles

Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. L'association ADMR de Saint-Aubin-d'Aubigné propose une offre de service variée :

- > aide à la personne et aux familles
- > petite enfance : gestion de structures petite enfance et garde d'enfants à domicile
- > portage de repas à domicile
- > jardinage et petit bricolage

La diversité des missions assurées par les bénévoles au sein de l'association de Saint-Aubin-d'Aubigné est telle que chacun doit pouvoir trouver sa place selon ses goûts, ses souhaits ou ses compétences

Outre les bénévoles d'intervention auprès des personnes, l'association recherche des bénévoles désirant s'investir dans des tâches administratives, de gestion, de communication.

L'association a un besoin permanent de nouveaux bénévoles pour maintenir, améliorer et développer l'offre de service aux personnes.

Activités multiservices à l'ADMR

L'association ADMR de Saint-Aubin-d'Aubigné propose un service de jardinage et de petits travaux d'entretien : tonte de pelouse, taillage de haies, fixation d'une étagère, changement d'un joint,

remplacement d'une bouteille de gaz, changement d'une ampoule, nettoyage de maison, rangement d'un garage...

Ces tâches occasionnelles ou quotidiennes peuvent vite devenir un cauchemar si vous n'êtes pas bricoleur ou si vous n'êtes pas en capacité de les effectuer vous-même.

Ces travaux ouvrent le droit à 50 % de réduction d'impôt ou au crédit d'impôt.

Coordonnées de l'association :



3 place du marché
35250 Saint-Aubin-d'Aubigné
Tél. 02 99 55 48 89
Mail : staubina.asso@admr35.org

> Vie Associative



Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes s'est rassemblé pour son assemblée générale le 24 février et lors de celle-ci, 3 nouveaux bénévoles ont rejoint notre équipe, je tiens à les remercier. Ce qui fait aujourd'hui 10 membres au sein de l'équipe. Comme tous les ans, nous commençons à travailler sur la fête annuelle. Cette année comme l'année passée, elle aura lieu dans le centre bourg les 19 et 20 août.

Au programme :

- > moules-frites et galettes-saucisses, le repas sera animé par l'orchestre « Winders » ;
- > ensuite, un feu d'artifice illuminera le ciel de Saint-Médard vers 22 h 30 ;
- > le lendemain, un vide-grenier s'installera à partir de 7 h dans le bourg (sans réservation) ;
- > tout le week-end, la fête foraine sera parmi nous.

Nouveauté : nous travaillons également sur une braderie puériculture, qui aura lieu le 18 novembre dans la salle des sports (sous réservation).

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent activement au bon déroulement de ces manifestations et sans qui, le Comité des Fêtes ne pourrait subsister.

La Présidente, Sabrina Denais

Chlorophylle



Chouette, le Printemps arrive...

C'est le moment de trouver des graines pour votre jardin !

Pensez à la Grainothèque mise en place à la bibliothèque. Vous y trouverez peut-être ce que vous cherchez et vous avez peut-être les graines que recherchent d'autres personnes. Alors n'hésitez pas ! Allez échanger vos graines.

Ce partage peut aussi vous donner envie de vous lancer dans l'aventure des Incroyables Comestibles. Des bacs sont disponibles place de l'église et derrière la salle polyvalente et ne demandent qu'à être utilisés par qui veut. Semez, plantez, arrosez et récoltez. C'est simple et convivial...



L'Asphalte

Une saison hivernale à l'Asphalte Guipel qui s'achève avec une longueur d'avance.

Alors que la saison hivernale s'achève avec les participations aux cross interregionaux de Marion Guenver, Martin Coubard et Delphine Groyer, en course de fond l'importance est d'avoir une régularité dans les entraînements et une progressivité dans l'intensité de l'effort.

Nous avons eu la 4^e place de Noalig Wyckens avec un saut à 5,65 m au championnat de France cadets en février dernier. Les plus jeunes se sont également démarqués le samedi 4 mars 2017, en catégorie benjamins en remportant 4 médailles au championnat départemental à la salle Robert Poirier de Rennes.

Enfin, le club a accueilli le samedi 11 mars dernier pas loin de 70 éveil athlétique (enfants de 8-9 ans). Cette rencontre de la zone Nord d'Ille-et-Vilaine a permis aux jeunes d'aborder les différentes disciplines de l'athlétisme de manière ludique. L'après-midi s'est clôturée avec des relais et la remise des récompenses.

En plus des sections de running classique et coach de remise en forme appelé Athlé santé, une nouvelle section running débutant pour les adultes a été créée en Février dernier, elle rencontre déjà un vif succès parmi les nouvelles adhérentes encadrées par M^{me} Delphine Groyer.

Cette section vise à une préparation physique spécifique à la course à pied avec des objectifs progressifs et atteignables pour tous les débutants, rendez-vous à tous les samedis 16 h 30 à la salle des sports de Guipel.

Prenez déjà date, où le club organisera le 16 juin prochain les entraînements « découvertes » vers 10 h ainsi qu'un repas de clôture vers 13 h. La journée précédente sera marquée par l'assemblée générale à 19 h à la salle André Michel de Guipel.

Contact : asphalteguipel@gmail.com ou par téléphone 06 88 22 19 88.

De gauche à droite, champion d'Ille-et-Vilaine à la hauteur pour Bastien Gallais, double médaille de bronze pour Enzo Louazon à la longueur et 50 m plat et enfin médaille de bronze à la longueur pour Servane Wyckens.



> Vie Associative



Les Korrigans

Les Korrigans, association des parents d'élèves de Saint-Médard-sur-Ille, organisent, toute l'année, des événements pour les enfants (arbre de Noël, Carnaval...) et diverses actions dans le but de recueillir des fonds pour l'école. Ces fonds participent à financer les projets pédagogiques et sorties scolaires de nos enfants.

Le 25 mars dernier, une bonne centaine de personnes (enfants et parents) se sont retrouvés dans le bourg pour défiler, sous le soleil, au son de la Famille Walili lors du traditionnel carnaval du village. Au programme : déguisements, concert, maquillage, goûter... et beaucoup de bonne humeur !

Samedi 24 juin prochain, dans l'après-midi, se tiendra la fête de l'école. Les enfants pourront déambuler entre plusieurs stands (pêche à la ligne, chamboule-tout, maquillage, défi de basket...) et gagner (souvent) des récompenses. La journée s'achèvera avec le tirage de la tombola offrant toujours de superbes lots (pour mémoire, premier prix de l'an dernier, une tablette tactile) et peut-être, un repas festif...

Concernant la tombola, chaque enfant de l'école recevra un carnet de 10 tickets à vendre à ses proches, familles, voisins... Nous remercions d'avance les sponsors (artisans, commerçants de St-Médard) et les enfants qui participent à l'organisation et au financement de cette tombola.



Pour mener toutes ces actions, une équipe de parents volontaires œuvre, toute l'année, dans la bonne humeur. Cette équipe doit se renouveler régulièrement pour assurer la pérennité de l'association et cette année tout particulièrement car certains membres souhaitent passer le relais. Rejoignez-nous !

Pour nous contacter korrigans.stmedard35@gmail.com et nous suivre : Facebook « **Les Korrigans Saint-Médard-sur-Ille - APE** ».



Week-end Korason 10 et 11 juin 2017

L'association Korason organise des ateliers de théâtre, de dessin et également cette année en nouveauté un groupe vocal. Ces ateliers sont suivis par environ 70 personnes tout au long de l'année.

Cette année, le groupe vocal a vu le jour : il réunit une vingtaine de personnes tous les mardis à 19 h 30. Dans une ambiance joyeuse et décontractée, après un réveil du corps et de la voix, Béatrice propose aux participants de revisiter des chansons françaises issues des répertoires de Gainsbourg, Higelin ou Camille...

L'activité dessin est programmée sur 3 ateliers : le jeudi avec les enfants de 7-9 ans, le vendredi avec les enfants de 10-11 ans et le vendredi soir avec les ados et adultes, débutants et confirmés.

Ces 3 groupes exposeront leurs dessins à la bibliothèque durant le mois de juin, aux heures d'ouverture. Ils travaillent des thèmes comme le visage, la création en BD, les animaux, l'observation d'objets, la perspective et apprennent l'usage de différentes techniques allant du crayon à l'aquarelle en passant par les différents pastels, les feutres et marqueurs, l'encre de Chine, le fusain.

L'atelier théâtre a ouvert un troisième groupe pour les jeunes. Les ateliers réunissent 27 jeunes, du lundi au mercredi, du CE1 à la 6^e. Chaque groupe expérimente les techniques théâtrales, en travaillant la voix et le corps, les émotions, l'improvisation théâtrale et les textes. Ils présenteront leur travail, sur trois thèmes différents : une mise en scène d'un album pour enfant, des textes issus

de leurs improvisations, des textes sur l'absurde.

Spectacle, représentation et exposition seront au rendez-vous lors du week-end Korason les 10 et 11 juin 2017. (Programme consultable sur notre site ou page Facebook).

Nous serons également présents durant la fête de la musique, le 25 juin prochain.

Si vous souhaitez venir découvrir une activité, des journées portes ouvertes seront proposées mi juin 2017. N'hésitez pas à vous renseigner sur les dates en fonction de l'atelier envisagé.

En attendant de vous voir nombreux rejoindre les troupes de Korason, vous pouvez nous joindre ou trouver des infos sur www.korason.fr - contact@korason.fr - 06 32 29 89 87 ou sur Facebook.

> Vie Associative

L'Écot Pain du Fournille



L'association L'Écot Pain du Fournille organise chaque dernier dimanche du mois une cuisson au feu de bois dans le fournil situé entre le camping et le canal.

L'adhésion à l'association est de 5 € par an. Elle permet de participer aux cuissons et aux différentes animations prévues au cours de l'année.



Prochains rendez-vous les dimanche 30 avril, 28 mai et 25 juin en matinée. Les horaires de cuisson seront communiqués aux inscrits.

Renseignements pour adhérer à l'association en écrivant à lecotpaindufournille@gmail.com



Amicale Laïque La péniche spectacle

La Péniche Spectacle en partenariat avec l'Amicale Laïque de Saint-Médard-sur-Ille et le Val d'Ille-Aubigné propose une soirée spectacle vocal vendredi 12 mai 2017 à 20 h 30 à l'écluse de Saint-Médard.



Les personnages de ce spectacle ont été construits en hommage au Petit Conservatoire de la Chanson de Mireille, avec la fraîcheur, la naïveté et la politesse propres aux artistes de l'époque Yéyé (plus de détails sur le site internet https://cie3acte.com/crbst_25.html).

Tarifs : Adultes 9 €
Enfants 5 €

Réservations au
07 82 61 50 46 ou par
mail : amicale.laïque.stmed@gmail.com

Sur place à partir de 19 h : galettes saucisses, gâteaux et boissons.



Asso 35 des St Médard de France

L'assemblée générale des Saint-Médard de France a eu lieu les 4 et 5 mars à Saint-Médard-sur-Ille...

Membres du bureau national, Nicole Riola à droite, valide le Rassemblement des Saint-Médard de France des 27 et 28 mai 2017 à Saint-Médard de Presque ! 200 habitants !

Avant l'AG, une visite du château de Montmuran aux Iffs était programmée le samedi après-midi.

Le dimanche matin, certains membres sont allés faire une balade sur les bords du canal et ont visité le site de la chapelle Sainte-Anne.



Emploi à domicile

Impôts 2017 : généralisation du crédit d'impôt pour emploi à domicile.

Les contribuables qui recourent aux services d'un salarié à domicile ont droit à un avantage fiscal différent selon qu'ils sont actifs ou inactifs : crédit d'impôt dans le premier cas, réduction d'impôt dans le second. L'avantage a été transformé en crédit d'impôt pour tous à compter du 1^{er} janvier 2017.

La **généralisation du crédit d'impôt remboursable** à tous les contribuables, actifs et inactifs, va permettre à de nombreux retraités et à de nombreuses personnes invalides non imposables ou très faiblement imposés de bénéficier pleinement de l'avantage fiscal pour leurs dépenses d'emploi de personnels à domicile (aide-soignante, aide-ménagère...). Un avantage que beaucoup ont perdu ces dernières années, les **baisses d'impôt** dont ils ont profité depuis 2014 ayant conduit à réduire d'autant le montant de leur réduction d'impôt pour emploi à domicile.

Désormais, la part de l'avantage non absorbée par leur impôt sur le revenu leur sera remboursée. Cette mesure devrait aboutir à **faire baisser de 20 %** en moyenne le coût d'un emploi à domicile pour 1,3 million de personnes aux ressources modestes, principalement âgées.

Elle est entrée en vigueur pour les dépenses d'emploi à domicile payées **à compter du 1^{er} janvier 2017**, donc au plus tôt pour le calcul de vos impôts 2018 (sur vos revenus de 2017). Elle coûtera 1 milliard d'euros par an à l'État.

Ô'Tipache



Tous les mercredis soirs, Marina et Alex nous ont rejoints sur S^t-Médard-sur-Ille à bord de leur camion.

Ô'Tipache propose un panel de pizzas artisanales allant des plus classiques aux pizzas régionales qui vous feront découvrir le terroir des 13 nouvelles régions de France.

Une attention particulière est portée sur la sélection des produits qui composent leurs pizzas et le « *fait maison* » y est mis en avant. Des desserts variant en fonction des saisons y sont également proposés.

Pizza Ô'Tipache est également privatisable le week-end pour vos événements, anniversaires, rassemblements, manifestations.

Et au fait, pourquoi « Ô'Tipache » ? « *C'est un jeu de mot issu de la dénomination commerciale du camion : le Citroën Type H.* »

Retrouvez Marina et Alexandre tous les mercredis de 18 h à 21 h 15 à Saint-Médard-sur-Ille

Tél. 06 11 50 66 96 - www.pizza-tipache.fr

Facebook : www.facebook.com/pizza.tipache

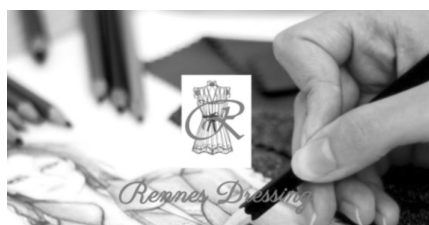
Tendance anti-crise, louez vos vêtements !

Le nouveau service attendu par les femmes « *rennaises* » : Rennes Dressing est la boutique idéale, qui vous permet de changer de total look toutes les semaines, sans vous ruiner.

Vous profitez d'un choix important de magnifiques vêtements de créateurs, ainsi que des bijoux qui agrémenteront vos journées et soirées.

Ici, vous empruntez vos vêtements sans surcharger vos placards. Rennes Dressing c'est la bibliothèque de la mode, qui vient compléter votre vestiaire et vous permet d'essayer avant d'adopter peut-être. Car vous pouvez aussi vous porter acquéreur lors de ventes privées, avec en plus

une remise spéciale pour nos clientes abonnées.



Avec Rennes Dressing, nous œuvrons en faveur de l'environnement et soutenons de jeunes créateurs pour révéler leurs talents. Parmi nos favoris, les créateurs CféNature, Crotte de Poule, Chouette, Bella Ciao... tous ont un point en commun, la qualité française.

Soyez à la pointe de la mode, portez nos tenues chic et créatives, au gré des saisons qui passent et tout cela pour 69 € par mois !

Le pressing est gratuit et les frais de livraison retour offerts.

Vous êtes convaincue ? Soutenez mon projet de financement participatif ULULE « <http://www.ulule.com/rennes-dressing-createurs/> », votre don dès 10 € me permettra de me lancer dans cette passionnante aventure. Pour vous remercier, je vous réserve un magnifique cadeau mode, bien sûr.

Alexandra Essirard : 07 70 08 75 22.

Conso et alimentation : ayons les bons réflexes !

Guide « Réflexes conso » : les droits et devoirs du jeune consommateur

S'installer dans son premier logement, faire ses achats en quelques clics, assurer son véhicule, gérer son compte bancaire, communiquer et s'informer en temps réel, voyager et visiter des pays étrangers... Autant d'actes de la vie quotidienne qui sont sources de plaisir quand tout va bien... Pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé. C'est pourquoi, la Maison de la consommation et de l'environnement, la Direccte* Bretagne et le Crij** Bretagne ont réédité une nouvelle version du guide « réflexes conso » pour tenir compte des dernières nouveautés en matière de protection des consommateurs : logement, achats, auto-écoles, véhicules, banque, crédits, téléphonie, voyages...

Guide « Réflexes alimentaires » : des choix pour l'assiette du jeune consommateur

Les habitudes alimentaires sont souvent sources de plaisir mais les modes de vie peuvent créer un déséquilibre alimentaire : horaires à rallonge, fins de mois difficiles, manque de pratiques culinaires... Pour aider les jeunes à relever le défi d'une nourriture saine et équilibrée, soucieuse également de l'environnement tout en maîtrisant son budget, la Mce et la Direccte Bretagne ont collaboré une nouvelle fois pour réaliser un guide pour permettre de manger équilibré à petit budget.

Ces deux guides destinés aux jeunes, qu'ils soient étudiants, demandeurs d'emploi ou jeunes actifs sont téléchargeables sur le site www.mce-info.org / ressources et documentation et disponibles



gratuitement à l'accueil de la Maison de la consommation et de l'environnement.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 48 boulevard Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

*Direccte Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

**Crij Centre régional information jeunesse

Faire une carte d'identité

Comment faire ma pré-demande ?

Dans le département de l'Ille-et-Vilaine, depuis le 1^{er} décembre 2016, vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité. Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie ! Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

27 mairies à votre disposition :



> Les Informations



Agenda

- > **Dimanche 23 avril (1^{er} tour)**
Élections présidentielles (8 h-19 h)

- > **Samedi 6 mai** - Journée citoyenne
- > **Dimanche 7 mai (2^e tour)**
Élections présidentielles (8 h-19 h)
- > **Du 26 au 28 mai**
Rassemblement des Saint-Médard de France à Saint-Médard de Presque
- > **Lundi 8 mai** - Cérémonie de commémoration de la victoire de 1945
- > **Vendredi 12 mai** - Péniche-spectacle à l'écluse de St-Médard avec Girafe Song
- > **Samedi 13 mai** - Soirée grillades de l'asso 35 des St-Médard de France
- > **Samedi 13 mai**
Portes ouvertes au Jardin bio d'Anne-Marie avec « Ferme en scène »
- > **Mardi 16 mai**
Conseil municipal à 20 h 30
- > **Samedi 20 mai**
Bal country par « Country walk »

- > **Vendredi 9 juin** - Spectacle de l'école
- > **Samedi 10 et dimanche 11 juin**
Fête de fin d'année de Korason - Expo dessins, représentations théâtrales et groupe vocal
- > **Dimanche 11 juin (1^{er} tour)**
Élection législative
- > **Samedi 17 juin**
Spectacle de danse de l'amicale laïque
- > **Dimanche 18 juin (2^e tour)**
Élection législative
- > **Mardi 20 juin**
Conseil municipal à 20 h 30
- > **Samedi 24 juin** - Fête de fin d'année de l'école par les Korrigans
- > **Dimanche 25 juin** - Fête de la musique

- > **Samedi 1^{er} juillet** - Classes 7

- > **Samedi 19 et dimanche 20 août**
Fête communale par le comité des Fêtes

- > **Vendredi 8 septembre**
Forum des associations

État civil

Naissances

18 janvier 2017, Louise BRAULT LE GENTIL, 2, Résidence des Genêts

Décès

25 janvier 2017, Roger CHUINARD, 80 ans, Les Jannais

26 février 2017, Madeleine GUIHARD, 85 ans, Maineuif

.....

Urbanisme

Déclarations préalables

HAMON Olivier, La Ratulais, abri de jardin

JEULAND Anthony, Beauregard, changement des fenêtres

SCI FREGOUET, M. ENDEWELT, Maineuif, fenêtres de toit sur grange

BÉTHUEL Patrice, 33, la Haute Touche, panneaux solaires

MAYEUX Jean, 31, La Haute Touche, Modifications d'ouvertures

MESNIL Robert, Mouillé, panneaux photovoltaïques

VALOMET Mattias, La Bruyère, fenêtres de toit et fenêtre

LERETEUX Florian, 3, résidence des Genêts, clôture et garage

LEDREUX Michel, Gohil, panneaux photovoltaïques

Déclaration préalable refusée

SUCHET Patrick, La Fontaine de Brou, atelier et débarras

Permis de construire

SOUQUET Alain, Les Hautes Bergères, extension d'habitation

EARL BÉCHERIE, Le Mortier, bâtiment agricole

MURLIN Claire, La Ratulais, transformation d'un bâtiment en habitation

GAEC DOUARD MEINEK, Montgermont, bâtiment agricole

GUÉNARD Sylvain, La Garenne, extension d'habitation et annexe

SUCHET Patrick, La Fontaine de Brou, atelier et débarras

Permis de construire refusés

COUEFFÉ Michel, Les Quatre Chemins, extension d'habitation

GUÉNARD Sylvain, La Garenne, extension d'habitation et annexe

LAVOLLÉE Michel, Le Tertre d'Ille, véranda

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Une permanence est assurée par les conseillers municipaux le samedi matin de 10 h 30 à 12 h. Le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

Finances, affaires scolaires et culture : Laurence Moiré - moire@smdsi.fr

Bâtiments et voirie : Romain Lemarchand - lemarchand@smdsi.fr

Assainissement et environnement : Guillaume Boulossier - boulossier@smdsi.fr

Affaires sociales et associations : Régine Ledreux - ledreux@smdsi.fr

Déléguée communication : Chantal Hulaud - hulaud@smdsi.fr

Délégué travaux : Michel Bulet - bulet@smdsi.fr

Un abonnement sur demande à la lettre d'information en ligne est possible auprès de mairie@smdsi.fr